

Dans les cantons

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): - **(1999)**

Heft 125

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dans les cantons



FRIBOURG



La bataille du gruyère fait rage

Alors que le gruyère est en passe d'obtenir son Appellation d'origine contrôlée, la guerre des fromages est relancée par les producteurs français. Guère désireux de perdre leur droit sur la dénomination de ce fromage, droit garanti par un accord franco-suisse de 1974, les producteurs de Franche-Comté réunis au sein du Syndicat interprofessionnel du gruyère français (SIGF) ont déposé une demande « d'attestation de spécificité » pour le gruyère. Cette attestation européenne pour laquelle on doit respecter un cahier des charges strict

permet d'associer une recette et un savoir-faire à un nom. Cela signifie que si les producteurs français obtenaient cette spécificité, le gruyère pourrait être fabriqué dans n'importe lequel des pays de l'Union européenne. D'où l'inquiétude des producteurs suisses qui pensaient qu'avec l'AOC, ils gagneraient l'exclusivité mondiale de fabrication du gruyère. Devant leur émoi, l'Office fédéral de l'agriculture est monté au créneau et a engagé des démarches auprès du ministère français de l'Agriculture et de l'Institut national des appellations d'origine. Démarches concluantes puisqu'il semble que la démarche du SIGF soit bloquée avec un avis défavorable émis à son encontre. Les professionnels suisses du gruyère semblent donc pour le moment disposer d'un

répét, mais l'affaire est loin d'être réglée. La création d'une AOC française pour le gruyère est à l'étude. Avantages : l'exclusivité serait partagée entre les deux pays et reconnue dans toute l'Union. De toute façon, les producteurs suisses risquent de faire grise mine...

ZÜRICH



Haro sur la violence familiale

La violence familiale ne doit plus rester impunie. Le canton de Zurich mise désormais sur une collaboration plus étroite entre la police et la justice. La justice zurichoise a engagé 170 poursuites dans ce domaine depuis l'instauration fin 98 du groupe spécialisé. Auparavant, la police dressait un procès-verbal, en général rapidement classé dans la rubrique « différends familiaux ». Dorénavant, les choses ont changé : La police encourage les victimes à déposer plainte et à ne pas la retirer. Les auteurs des actes de violence, des hommes en majorité, doivent s'attendre à être poursuivis. En cas de doute, il ne sont plus laissés

En Bref

Jura - Des milliers de personnes ont assisté à la 52^e Fête du peuple jurassien. Les 25 ans du Plébiscite et les mille ans d'histoire des Jurassiens ont servi de thème à plusieurs cortèges colorés. Une certaine réserve a été observée dans les revendications. Le Mouvement autonomiste jurassien (MAJ) a néanmoins invité la population des trois districts francophones restés bernois à prendre son destin en mains et soutenir toute initiative visant une autonomie propre à lui assurer la pleine maîtrise de ses affaires.

Uri - La traversée des Alpes par l'armée du général Souvorov en 1799 a été commémorée devant le monument érigé à sa mémoire dans les gorges des Schöllenen près d'Andermatt.



Fribourg - Bilinguisme. L'enseignement de l'allemand et du français sera systématique dans tous les cercles scolaires fribourgeois dès l'école enfantine. C'est un projet pionnier en Suisse. Les élèves seront sensibilisés à d'autres langues également, comme l'anglais.

Le lynx a de nouveau frappé dans le canton de Fribourg. Vraisemblablement deux bêtes sont à l'origine de la mort de 4 brebis et de 4 chèvres.

Lucerne - Naturalisations. Pour la première fois, les citoyens d'Emmen, deuxième plus grande commune du canton, ont voté sur la naturalisation de 4 personnes. La

naturalisation de deux Yougoslaves a été refusée, alors que les citoyens ont dit nettement oui aux demandes

d'une Italienne et d'une Espagnole.

L'école enfantine sera obligatoire dans le canton de Lucerne. Les citoyens ont approuvé la nouvelle loi par 31 227 voix contre 24 144.

Grisons - La première télévision régionale grisonne, *Telesüdostschweiz*, a été inaugurée à Coire. Elle diffuse dans le nord du canton et s'étendra par la suite. A l'automne 2000, elle devrait diffuser ses émissions du lac de Zurich à la vallée de Poschiavo/GR couvrant ainsi la même surface que le quotidien *Die Südostschweiz*.

Valais - La Centrale d'émission des communes suisses attaque le canton du Valais devant le Tribunal fédéral, suite à la débâcle financière de Loèche-les-bains. La Centrale qui a prêté 41 millions de francs aux deux collectivités de droit public de Loèche-les-Bains a pris sa décision

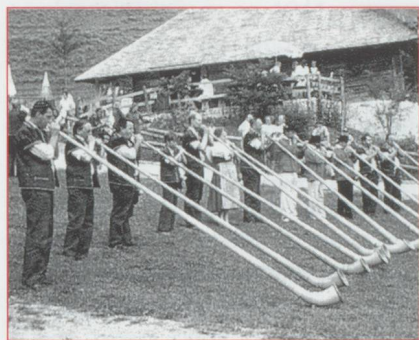
auprès de leur famille, mais arrêtés. Le parallèle, c'est une protection accrue des victimes. Les nouvelles pratiques d'intervention en cas de violence familiale doivent faire l'objet d'une rencontre entre cantons. Elle est prévue ce mois-ci à Berne.

GRISONS



Le cor des Alpes dans le tunnel

Le 20 novembre marquera l'ouverture du tunnel de la Vereina, le plus long tunnel du monde à voie d'un mètre. D'une longueur de 19,1 km, ce tunnel des Chemins de fer rhétiques reliera la vallée valser du Prättigau à l'Engadine romanche,



rendant ainsi celle-ci plus accessible du reste de la Suisse. Cette ouverture sera célébrée en fanfare, avec, comme il se doit, le cor des Alpes. Ainsi, plus de 220 joueurs et joueuses de cor des Alpes se sont annoncés, prêts à souffler *Allegra vereina* de René Ganz à l'entrée sud du tunnel, parés de leur costume folklorique. Le soutien de toute la Suisse au tunnel, en grande partie financé par la Confédération, sera symboliquement marqué par des porteurs des drapeaux de tous les cantons.

ST-GALL



Guerre culturelle

Le canton de Zürich entend garder la centaine de livres, gravures et autres biens culturels volés en 1712 à son voisin saint-gallois lors de la seconde guerre de Villmergen/AG. Pour résoudre cette querelle, vieille de 300 ans, il propose la création d'une fondation bi-cantonale. Ces biens culturels resteront à Zürich, au Musée national suisse et à la bibliothèque centrale, écrit le Conseil d'État. Si le traité de paix de Baden,

1718, précise qu'ils doivent revenir à Saint-Gall, Zürich estime qu'aujourd'hui il y a prescription. Saint-Gall se dit profondément déçue et va se pencher sur le cas.

TESSIN



Anniversaire mouvementé

Le Tessin a fêté à Lugano, le 400^e anniversaire de la naissance de l'architecte Francesco Borromini. Une copie de l'église St-Charles-aux-Quatre-Fontaines a été réalisée par des chômeurs dans le cadre d'un programme d'occupation, dirigé par Mario Botta. Berne a pris en charge 1,5 million sur les dépenses totales de 2,6 millions de francs. Quelque 200 chômeurs se sont succédé sur le chantier. Des manifestants, à grand renfort de sifflets, musique rap et de banderoles, emmenés par le Syndicat industrie et bâtiment (SIB), estimant que les conditions d'un programme d'occupation n'ont pas été respectées, s'en sont pris aux initiateurs du projet, coupables, selon eux, d'avoir versé des salaires inférieurs à ceux prévus dans les contrats collectifs.

► sur la base d'une expertise mandatée par elle-même.

Les milieux économiques valaisans ont décidé de créer leur propre association de protection de la nature. Ils se disent prêts à croiser le fer avec les organisations écologiques en place pour limiter leur influence. Le niveau de protection de l'environnement est très élevé en Suisse. Il faut désormais songer à l'économie a déclaré le futur président de l'association, le conseiller national démocrate-chrétien Simon Epiney.

Genève - Les gendarmes ont interpellé deux voleurs dans les cultures de poireaux d'une entreprise maraîchère de Jussy. Les deux Bosniaques ont déclaré qu'un compatriote leur avait recommandé ce site où on pouvait se servir gratuitement ! La maraude étant devenue fréquente, le maraîcher a déposé plainte. Votation cantonale. Par 58 % des

votants, les Genevois ont accepté l'initiative libérale qui demandait une baisse de 4 % sur leurs impôts.

Neuchâtel - 1 500 employés de l'État, dont une bonne partie d'enseignants ont fait grève et manifesté tout un après-midi. L'équivalent du quart de la fonction publique protestait contre l'évaluation des fonctions, en clair le salaire au mérite. Une nouvelle manifestation équivalente s'est déroulée le 16 septembre.

Vaud - Sainte-Croix. Deux tiers des votants sur une participation de 52 % ont refusé la construction d'un mini-parc de 6 à 7 éoliennes au-dessus du village.

L'Étivaz. Ce week-end, les virtuoses de la faux s'affrontaient sur l'alpage. La concurrence était rude parmi les meilleurs faucheurs du pays, qui ont tous leurs petits secrets, soit dans le

maniement de l'outil connu depuis la nuit des temps, soit dans la manière de l'aiguiser. Les Appenzellois, maîtres incontestés de la discipline, officient presque à plat ventre, sans donner l'impression de faire un effort.

Marchairuz. Témoins d'un savoir faire de plusieurs siècles, les murets en pierres sèches, qui délimitent les paturages près du col du Marchairuz, nécessitent un sérieux coup de neuf. Pour mettre en place ces amas de cailloux, la commune d'Aubonne, propriétaire des lieux, prévoit d'investir 600 000 francs sur une période de 20 ans. Le Fonds suisse pour le paysage et le Parc jurassien financeront néanmoins 56 % de cette dépense.

Bocuse, Loiseau et Troisgros sont venus à Crissier pour accueillir Philippe Rochat, successeur de Girardet, au sein du comité de dégustation du Savour club.